



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE
DU LOGICIEL CART@DS**

**DÉCISION N° DM-21-158
EN DATE DU 29 AVRIL 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer la maintenance du logiciel Cart@DS;

CONSIDÉRANT la proposition de la société INETUM SOFTWARE FRANCE de signer un contrat de mise en œuvre et de maintenance du logiciel Cart@DS ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société INETUM SOFTWARE FRANCE – 145 Boulevard Victor Hugo 93400 SAINT OUEN représentée par son Directeur Monsieur Emmanuel BLAISE, un contrat de de mise en œuvre et de maintenance du logiciel Cart@DS. La validité du contrat est fixée à 20 mois à compter de la notification de ce dernier.

- a) Le montant de la mise en œuvre (licences + prestations) s'élève à 38 595€ HT (trente-huit mille cinq cent quatre-vingt quinze euros)
- b) Les prestations de maintenance sont offertes pendant 12 mois à partir de la date de la VSR

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210429-lmc1H8369H1-AR Date de réception en Préfecture : 29/04/2021 Date de Publication : 29/04/2021
